



## Fonctionnement d'une station-service perturbé suite à une CB en

-----  
Par kjpl

bonjour,

je vous fais part de ma mésaventure qui m'est arrivé récemment: après m'être servi en carburant, j'ai réglé par CB ma note au guichet. Le paiement a été validé mais, malheureusement, impossible de reprendre ma carte: elle reste coincée dans le terminal de paiement. J'ai donc laissé mes coordonnées ainsi qu'une copie de ma carte d'identité. Je reconnais que ma CB était en mauvais état même si la puce fonctionnait (en effet, il y avait une partie de la carte qui était cassée au niveau de l'angle à l'opposé de la puce, c'est à dire du côté où l'on prend la carte pour l'insérer). Le directeur de l'hypermarché (il s'agit d'une grosse station d'hypermarché) m'a téléphoné dans la journée pour me demander si j'étais bien assuré car cet incident a généré une grosse perturbation de la station et, donc, une perte d'exploitation ainsi que des réparations ou le remplacement du terminal. Je reconnais bien entendu que je suis à l'origine de ces désagréments. Je ne sais pas si mon assurance responsabilité civile va prendre en charge les préjudices. Qu'en pensez-vous, sachant que la station peut être mise en Distributeur Automate s'il n'y a pas de caissier au guichet?

-----  
Par janus2

Bonjour,

Qui a inséré la carte dans le terminal ?

-----  
Par kjpl

Moi même

-----  
Par chance

Comme votre carte bancaire était abîmée, vous auriez du demander une nouvelle carte bancaire auprès de votre banque

-----  
Par kjpl

Ce que j'ai fait la veille.

-----  
Par chance

Prenez contact avec votre compagnie d'assurances ils seront vous renseigner ou relisez votre contrat d'assurances (responsabilité civile)